



Puteaux, le 13 Juillet 2011

Réf. :  
GR/GT/MA

**Objet :**  
**« Nouveaux » statuts-types des FONGECIF**

Madame le Président, Monsieur le Président,

Dans un certain nombre de régions, les structures territoriales de la CGPME sont sollicitées pour donner leur aval à de « nouveaux » statuts-types des FONGECIF.

**La signature de tels statuts-types ne peut intervenir tant que l'Accord National Interprofessionnel « portant application, pour les FONGECIF, des dispositions du titre IV de la Loi du 24 Novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie » n'est pas signé par notre Confédération.**

Or, dans l'état actuel des choses, la CGPME est opposée à un certain nombre de dispositions du **projet** d'Accord National Interprofessionnel.

Dès lors, afin d'éviter des difficultés, au niveau territorial, résultant d'incompréhensions ou d'interprétations erronées, **la Confédération Générale des PME demande aux structures territoriales concernées de la CGPME de ne procéder à aucune signature de « nouveaux » statuts-types.**

Nous vous tiendrons informés, dans des délais que nous espérons rapides, de l'évolution de la discussion au niveau national interprofessionnel.

Vous souhaitant bonne réception de ces éléments, nous vous prions d'agréer, Madame le Président, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées et les meilleures.

Geneviève ROY,  
Vice-Président  
Chargé des Affaires Sociales